

Vieillir au Québec : d'une génération à l'autre Aging in Québec : from one generation to another

Guillaume Pérodeau

Volume 14, numéro 1, juin 1989

Le vieillissement (1) et La recherche psychosociale et ses enjeux (2)

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/031499ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/031499ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (imprimé)

1708-3923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pérodeau, G. (1989). Vieillir au Québec : d'une génération à l'autre. *Santé mentale au Québec*, 14(1), 191–198. <https://doi.org/10.7202/031499ar>

Résumé de l'article

Au cours du prochain siècle, le troisième âge sera différent de ce qu'il est aujourd'hui sur plusieurs points. Il comprendra une tranche de la population proportionnellement plus importante, un plus grand nombre de femmes assez autonomes, des personnes plus scolarisées et plus sensibilisées aux problèmes associés à la vieillesse. Ce constat, doublé du fait que l'État ne sera pas à même de gérer autant la vieillesse de demain (services sociaux et médicaux) que celle d'aujourd'hui, nous conduit à préconiser une nouvelle problématique de la vieillesse. Celle-ci ne viserait pas à l'ajustement de l'individu à la vieillesse, mais plutôt à la prise en main de son devenir en tant que personne âgée. Nous recommandons une approche théorique basée sur une perspective dynamique de la vieillesse qui saisisse le vécu de l'individu, non pas à un point donné de sa vie (passage à la vieillesse), mais à partir de son cheminement antérieur.

Vieillir au Québec: d'une génération à l'autre

Guillaume Pérodeau*

Au cours du prochain siècle, le troisième âge sera différent de ce qu'il est aujourd'hui sur plusieurs points. Il comprendra une tranche de la population proportionnellement plus importante, un plus grand nombre de femmes assez autonomes, des personnes plus scolarisées et plus sensibilisées aux problèmes associés à la vieillesse. Ce constat, doublé du fait que l'État ne sera pas à même de gérer autant la vieillesse de demain (services sociaux et médicaux) que celle d'aujourd'hui, nous conduit à préconiser une nouvelle problématique de la vieillesse. Celle-ci ne viserait pas à l'ajustement de l'individu à la vieillesse, mais plutôt à la prise en main de son devenir en tant que personne âgée. Nous recommandons une approche théorique basée sur une perspective dynamique de la vieillesse qui saisisse le vécu de l'individu, non pas à un point donné de sa vie (passage à la vieillesse), mais à partir de son cheminement antérieur.

Vieillir se vit différemment non seulement d'un individu à l'autre mais également d'une génération à l'autre. Toutefois, les diverses formes que revêt cette étape de la vie à travers les générations semblent être insuffisamment prises en considération tant au niveau de la problématique que dans l'élaboration de nouvelles politiques. Ce manque de perspective mène à une attitude alarmiste face à la vague sans cesse grandissante des 65 ans et plus dans la population québécoise. En effet, les personnes âgées représentaient 9,6 % de la population totale en 1985, et cette proportion pourrait passer à 25 % en 2031 (Statistique Québec, 1986a). On associe ainsi la future sur-représentation de ce groupe d'âge à une intensification des problèmes vécus actuellement par leurs prédécesseurs.

Un de ces problèmes est la détérioration progressive de l'état de santé. Dans le récent rapport de la commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux (1988), dite « Commission Rochon », on souligne qu'une plus grande espérance de vie chez les personnes âgées (7,5 années de plus pour les hommes et 11 ans de plus pour les femmes depuis 1951) se traduit par un risque accru de pro-

blèmes de santé. De fait, en 1980, 30 % des hommes et 38 % des femmes de plus de 65 ans vivant à domicile faisaient face à une restriction permanente de leurs activités. Ces difficultés sont exacerbées par une situation financière souvent précaire. Près des deux tiers des personnes âgées (en majorité des femmes) ont un revenu situé au-dessous du seuil de pauvreté (Ministère des Affaires sociales, 1982). Pour confronter ces difficultés majeures, la personne âgée est généralement mal préparée (Rosow, 1974); en outre, son réseau d'aide s'est généralement rétréci (perte d'êtres chers ou du conjoint). La combinaison de ces facteurs est anxiogène et le stress ressenti explique en partie la sur-médicalisation des personnes âgées qui reçoivent 25 % des ordonnances en général, dont 50 % pour des tranquillisants mineurs (Ministère des Affaires sociales, 1982).

Certains problèmes sont indissociables de la vieillesse (détérioration physique, veuvage); mais la plupart relèvent du domaine intra-individuel et du contexte socio-politique. Entrent ici en jeu les caractéristiques et les attitudes de l'individu, de même que la dynamique sociale ou les politiques gouvernementales concernant la vieillesse. Il est donc impératif de dissocier les éléments directement liés au processus du vieillissement d'avec ceux, à caractère mutable, qui y sont étrangers. Il faut d'abord tenir compte du contexte historique comme le climat politique, économique et social dans lequel se trouve la personne âgée; des attitudes de la population vis-

* L'auteure, Ph.D., est chercheure à l'Unité de recherche psychosociale du Centre de recherche de l'hôpital Douglas (Université McGill). Son article a été écrit dans le cadre d'une bourse postdoctorale du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Elle remercie Ellen Corin pour ses commentaires sur la première version de cet article.

à-vis la vieillesse; de la forme d'aide, s'il y en a, apportée aux personnes âgées dans le besoin. Il faut également considérer les caractéristiques propres à différentes générations de personnes âgées dans une société. Certaines générations peuvent être plus minoritaires que d'autres par rapport au reste de la population, elles peuvent être plus ou moins scolarisées, être homogènes ou au contraire refléter une large mosaïque ethnique suite à une période d'immigration intense.

Ces différences potentielles d'une génération à l'autre peuvent entraîner des variations dans la problématique de la vieillesse. Il semble donc primordial de tenir compte de ces différences dans l'élaboration d'une politique à long terme de la vieillesse. Ceci nous amène à deux niveaux de réflexion. Premièrement, quels sont les aspects du vécu de la personne âgée spécifiques à un espace-temps donné et ceux qui sont attribuables au vieillissement? Deuxièmement, à partir de quel fondement théorique pourrait-on capter ces variations afin d'élaborer des plans d'intervention pour les générations à venir? La discussion qui suit s'appuie sur une revue de textes pertinents au sujet.

Vieillir d'une génération à l'autre

Selon le Conseil Consultatif National sur le troisième âge (1983), le vieillissement serait « une suite ininterrompue et relativement fructueuse d'adaptations et de changements dans une variété de situations sociales ». Le processus est donc directement lié au contexte de vie dans lequel se trouve l'individu à une époque donnée. Pour saisir cette dynamique, nous allons examiner le vieillissement dans la société québécoise sous l'angle de ce que l'on appelle des phénomènes « de cohorte ». Tindale et Marshall (1980) définissent une cohorte comme un groupe de personnes nées à la même époque; une génération serait une cohorte ayant vécu les mêmes événements socio-historiques.

La cohorte actuelle des 65 ans et plus a grandi durant le premier quart de siècle, c'est-à-dire la période durant laquelle la société québécoise s'est urbanisée (60,3 % des québécois étaient agriculteurs en 1901 comparé à 39,8 % en 1921 (Dubé, 1967). Les plus de 65 ans représentaient moins de 5 % de la population durant cette période (Dubé, 1967). L'organisation sociale était différente de celle qui prédomine en notre fin de siècle. L'aïeul demeurait au

sein de la famille et y avait une place et un statut définis (Santerre, 1985). La personne âgée participait à l'exploitation du patrimoine familial d'une façon ou d'une autre. En fait, l'aïeul restait souvent propriétaire de la terre même si, de son vivant, il ou elle la légua à ses enfants en échange d'une assistance dans ses vieux jours (Santerre, 1985). Toutefois, Hareven (1982) rejette le mythe de « l'âge d'or » de la vieillesse d'antan. Elle interprète autrement le système du legs qui ne fait que refléter la précarité du statut de la personne âgée dans le noyau familial. De même, en s'appuyant sur différentes données ethnographiques, Corin (1982) rappelle qu'il ne faut pas confondre des signes extérieurs de statut avec de véritables marques de respect. Malgré tout, à part quelques exceptions, on peut dire de manière générale que la vieillesse au Québec n'apportait pas de modifications radicales au style de vie. Les transitions étaient moins télescopées que maintenant. Hareven (1982) montre que la personne âgée était rarement seule, que les transitions dans les rôles et les styles de vie étaient moins soudains qu'à l'heure actuelle. Politiquement, l'état n'intervenait d'aucune façon. C'était aux familles, ou à défaut au « rang », l'unité géographique minimale en milieu rural, que revenait la charge des grands-parents dans le besoin. Les organismes charitables, de nature religieuse, s'occupaient des plus démunis, sans famille ou sans domicile fixe (Poulin, 1956). Ce portrait correspond donc à l'image de la vieillesse que possédaient nos personnes âgées actuelles, durant leur jeunesse. La situation a changé avec le temps.

En 1951, plus du deux tiers des québécois vivaient en ville. L'urbanisation du Québec a bouleversé ses structures sociales. Transposée en milieu urbain, la famille devint nucléaire et donc moins adaptée qu'auparavant aux échanges entre les générations (maisons plus petites, travail salarié). La famille de procréation (par le mariage) a priorité sur la famille d'origine (comprenant les parents âgés). Les rapports familiaux, bien que toujours présents, font moins partie intégrante de la vie (Hareven, 1982). Peu à peu, l'état se substitue à l'encadrement familial. C'est dans la seconde moitié du 19^e siècle que les institutions pour vieillards ont commencé à se multiplier au Québec. Des organismes communautaires se forment (Poulin, 1956). De plus, durant les années 60, des établissements spécialisés d'hébergement pour les personnes âgées voient le jour (Mercier, 1987). A cette époque, le Québec a opté pour une politique

d'institutionnalisation (10 % des québécois âgés sont en institution comparativement à 5 % de leurs homologues américains ou britanniques (Guérin, 1988a). Mais, depuis la dernière décennie, la désinstitutionnalisation s'est amorcée à tous les niveaux. Actuellement, le gouvernement prône l'autonomie des personnes âgées et procède au développement accéléré des services de maintien à domicile (Mercier, 1987). Dans son discours, du 20 mai 1988, prononcé devant le 24e Congrès de l'Association des hôpitaux du Québec, la ministre de la Santé et des Services sociaux a souligné que désormais l'Etat visera à « encourager et faire converger les efforts des services publics avec ceux des individus, des familles et des organismes communautaires, bénévoles ou privés » et qu'il ne devrait plus être « le seul exécutant de ses politiques ou le seul dispensateur des services requis » (Le Devoir, mercredi 15 juin, 1988).

Les personnes âgées d'aujourd'hui ont donc été témoins de plusieurs façons de vivre la vieillesse. Dans leur enfance, leurs grands-parents étaient pris en charge par la famille; peu à peu, l'état a pris la relève et la famille s'est effacée. Maintenant, « l'état-providence » se dérobe, les personnes âgées doivent compter sur des ressources qui ne sont pas toujours à la mesure de leurs besoins, et cela en l'absence d'une structure familiale capable d'épauler les services formels de façon adéquate. Tout cela contribue à rendre difficile l'adaptation à la vieillesse. En sera-t-il de même pour les générations suivantes? Pour répondre à cette question, nous allons examiner les caractéristiques de la vague montante, c'est-à-dire celle des personnes qui auront 65 ans et plus au début du 21e siècle, soit la cohorte de ce que l'on appelle les « baby-boomers ».

Les personnes âgées de demain

Les « baby-boomers » sont les individus nés entre la fin de la deuxième guerre mondiale et le début des années 60 (McDaniel, 1986) et qui, par conséquent, atteindront les 65 ans dans le premier quart du 21e siècle, ce qui donnera lieu à ce que Guérin (1988a) appelle le « geronto-boom ». Cette cohorte est une génération telle que définie par Tindale et Marshall (1980). Ses membres auront grandi durant une période d'abondance économique (dans les pays industrialisés). De plus, ils auront été associés à des mouvements sociaux d'envergure comme l'anti-nucléaire, le Mouvement de Libération de la Femme

ou l'indépendantisme au Québec. Cette nouvelle cohorte sera différente des précédentes sur plusieurs aspects fort significatifs. Nous allons en examiner quatre en particulier, soit : l'accroissement numérique, la féminisation du profil de groupe, le niveau de scolarité, la perception de la vieillesse. Ceci nous amènera ensuite à étudier la façon dont ces caractéristiques pourraient nuancer, voire même radicalement changer, la physionomie de la vieillesse au 21e siècle.

L'accroissement numérique

Les « geronto-boomers » pourraient représenter le quart de la population du Québec au milieu de la première partie du 21e siècle. C'est un fait sans précédent. Selon Riley et Riley (1986), il deviendra de plus en plus difficile d'imposer un mode de vie dévalorisé et en marge de la société à un groupe grandissant de personnes âgées compétentes et de surcroît en bonne santé. Il est à prévoir, au contraire, que dans une société de consommation telle que la nôtre, de nouveaux marchés vont s'ouvrir. McPherson et Kozlik (1987) avancent que les futures personnes âgées du 21e siècle auront eu un style de vie qui intègre les loisirs alors que les personnes âgées d'aujourd'hui ont travaillé de plus longues heures, sans bénéficier autant des congés payés. Cela semble indiquer que la nouvelle vague de personnes âgées, une fois à la retraite, sera plus active que la précédente. De fait, la nouvelle revue *Le Bel Age* (qui s'adresse à la classe aisée des plus de 50 ans), dans son numéro de mars 1988, présente un article intitulé « Comment planifier un premier voyage en Europe », et un autre « Première leçon de conduite à 50 ans ».

Une plus grande participation des plus de 65 ans à la société de consommation ne leur donnera pas nécessairement un pouvoir accru par rapport aux générations précédentes. Lenoir (1979) soutient que la transformation de la vieillesse en période de loisirs intensifs pourrait la soumettre à une forme de manipulation de la part des organisateurs de ce type de services. De cette façon, on crée des besoins auxquels répondent une kyrielle de spécialistes, y compris les professionnels. L'industrie du troisième âge est née. Malgré tout, le phénomène reflète également un nouvel intérêt et indique qu'une place grandissante (même si cela donne lieu à une certaine forme d'exploitation) est réservée pour les person-

nes âgées au sein de la société. De toute façon, toute spéculation sur le style de vie de la future cohorte des plus de 65 ans doit tenir compte de l'élément féminin qui le composera. Jusqu'ici, les différences dans le vécu des femmes âgées par rapport à celui des hommes âgés ont été négligées ou passées sous silence (Dulude, 1980; Rodeheaver, 1987). Il se pourrait que la future cohorte des femmes de plus de 65 ans apporte des changements majeurs à cette dynamique.

La féminisation de la vieillesse

Au siècle prochain, les femmes seront sur-représentées dans la population âgée, particulièrement parmi les tranches d'âge les plus avancées. Selon Santerre (1987), ce phénomène ne se serait amorcé qu'assez récemment. En 1911, il y avait un nombre égal de personnes âgées des deux sexes au Québec; en 1981, il n'y avait déjà que 70,7 hommes de plus de 65 ans pour 100 femmes d'âge comparable (Santerre, 1987). En 2006, il y aura 65 hommes âgés pour 100 femmes; pour les plus de 80 ans, le taux passerait à 42 hommes pour 100 femmes, et la tendance ira en s'accroissant (Statistique Québec, 1987). Sans aller jusqu'à polariser le débat sur l'aspect majoritairement féminin de la vieillesse des années futures, il semble évident que la cohorte actuelle des femmes allant de la vingtaine avancée au début de la quarantaine va former une part importante des plus de 65 ans au début du siècle prochain. Or ces femmes différeront de la cohorte précédente sur plusieurs points.

Comparativement à leurs mères et grands-mères, les femmes « baby-boomers » auront eu beaucoup moins d'enfants. De la fin des années 50 au milieu des années 80 l'indice de fécondité au Québec est passé de 4 à 1,4 (Guérin, 1988b). Elles auront par conséquent moins de soutien potentiel, ne serait-ce qu'en nombre de personnes disponibles, dans leurs vieux jours. De plus, tout semble indiquer que les filles des « baby-boomers » seront sur le marché du travail dans une proportion encore plus grande que leurs mères et leurs grands-mères (Denton et al, 1987). Or, ce sont en général les filles qui prennent en charge un parent vieillissant (Horowitz, 1985).

De fait, la participation intensive des femmes au monde du travail aura pris son essor avec les femmes « baby-boomers » elles-mêmes. Un grand nombre de ces femmes auront eu un emploi une partie

ou même toute leur vie. Au Québec 25 % des femmes étaient sur le marché du travail en 1951 et 47 % en 1981 (Annuaire statistique du Québec, 1961; Statistique Canada, 1981). En d'autres termes, une forte proportion de ces futures femmes âgées aura travaillé sur une base salariale; certaines auront même une pension de leur employeur à l'instar des hommes. La plupart auront cotisé au Régime des Rentes du Québec. Elles devraient ainsi jouir d'une meilleure situation financière que leurs aînées.

Riley et Riley (1986) affirment que les nouvelles générations de femmes âgées aux États-Unis auront appris à jongler avec les rôles de mères, de travailleuses et d'épouses. Elles auront également alterné les périodes de travail, de maternité, de formation et de loisir d'une façon tout aussi inconnue à leurs maris qu'à leurs grand-mères. Cette habitude de composer avec des situations complexes devrait leur apporter plus de flexibilité dans leur approche face aux problèmes liés à la vieillesse (Riley et Riley, 1986). Celles qui auront été mères monoparentales auront peut-être encore plus de ressources personnelles face à l'adversité (en 1986, 12 % des ménages québécois étaient monoparentaux, la mère étant chef de famille dans la majorité des cas (Statistique Canada, 1986)).

Par comparaison, la génération actuelle de femmes âgées diffère de cette génération future. Elles sont en effet généralement restées au foyer, à élever leurs enfants plutôt que d'aller sur le marché du travail. Incidemment, au cours d'un colloque sur la condition des femmes de 50 ans et plus, organisé par l'Association Québécoise pour la Défense des droits des retraités-es et pré-retraités-es (1983), les participantes ont confié à quel point elles se sentaient marginalisées par rapport au reste de la société. Ayant vécu à la maison toute leur vie, sans revenu personnel et le plus souvent veuves, elles se sentaient isolées et éprouvaient un sentiment d'impuissance face au quotidien. Elles se plaignaient de n'avoir jamais appris « à prendre leur vie en main ». Or c'est précisément ce que Carrette (1986) préconise pour les personnes âgées: « une autonomie qui n'est pas seulement l'automobilité mais l'appropriation de leur vie » et cela par le truchement « d'un contre-projet offensif de gestion collective de la vie et du vieillissement ». Cette proposition, émise par un « baby-boomer » reflète l'idéologie de cette génération, élevée dans les années 60 et 70, c'est-à-dire la génération de la contestation et de la remise en question.

Cela s'applique assez peu au groupe actuel des retraités, particulièrement à son élément féminin.

Les femmes « baby-boomers » seront plus aptes à défendre leurs intérêts en tant que groupe. Elles auront connu le Mouvement de Libération de la Femme, qui représente justement une prise de conscience de la situation de la femme et qui base ses interventions sur une action concertée et collective, phénomène inconnu, tout ou moins à une telle échelle, dans le passé. Par conséquent, le fait d'avoir travaillé (ce qui est valorisé dans notre société), d'avoir eu moins d'enfants (sur lesquels compter dépendre plus tard) et d'avoir été témoins de mouvements sociaux contestataires prônant l'autonomie des femmes mèneront peut-être les femmes « baby-boomers », une fois devenues âgées, à mettre sur pied des stratégies d'adaptation inconnues ou peu utilisées par leurs grands-mères devenues veuves. De plus, les femmes « baby-boomers » auront plus souvent connu une situation de rupture suite à un divorce ou à une séparation. Pour les personnes âgées actuelles, le veuvage représente une première situation de perte du conjoint. Toutefois, et cela concerne les hommes autant que les femmes, c'est la différence dans le niveau de scolarité qui pourrait encore plus clairement jouer en faveur des « baby-boomers » des deux sexes.

Le niveau de scolarité

Au Québec, en 1986, 74 % des personnes âgées de 65 ans et plus n'avaient pas de diplôme d'études secondaires, et seulement 4 % avaient un diplôme universitaire. A l'inverse, la génération des 25-44 ans, la même année, comptait seulement 30 % d'individus sans certificat d'études secondaires et plus de 13 % avaient obtenu un diplôme universitaire (Statistique Québec, 1986b). En d'autres termes, la génération montante des personnes âgées du Québec sera considérablement plus scolarisée que les précédentes. Ceci est important car, selon Cutler (1981), le niveau supérieur de scolarisation des vieillards du siècle prochain sera associé à un plus grand degré d'engagement politique et de bénévolat, ainsi qu'à une plus grande facilité à aller chercher et utiliser les ressources du milieu. Une population âgée scolarisée, indépendamment du sexe, sera donc peut-être plus apte à prendre en main son destin et à utiliser au maximum les ressources disponibles. Morrison (1986) prévoit que dans la société vieillissante

de demain, les personnes du troisième âge seront appelées à jouer un rôle plus actif non seulement au sein de leur groupe d'âge mais également auprès du reste des membres de la société. Elles contribueront ainsi plus pleinement à la vie économique et culturelle de leur pays (les États-Unis dans ce cas-ci).

Cette prise en main accrue de leur destinée par les futures personnes âgées pourrait être d'autant plus nécessaire que les ressources de l'état ne seront pas à l'échelle des besoins d'une population vieillissante de l'envergure de la cohorte à venir. Messinger et Powell (1987), après une analyse des besoins de la population canadienne par rapport aux ressources financières de l'Etat, encouragent les individus à se constituer des fonds de retraite personnels comme supplément au fonds de pension. Par conséquent, les « baby-boomers » devenus vieux et confrontés à des réseaux formel et informel insuffisants, pourraient fort bien mettre sur pied des mouvements collectifs de prise de conscience et d'action sociale à l'image de ceux menés antérieurement pour d'autres causes. Dans son ensemble, cette génération, en plus de sa masse critique, est suffisamment scolarisée et politisée pour décider d'agir en tant que groupe. Cette possibilité est d'autant plus concevable que les futures personnes âgées auront été sensibilisées aux difficultés associées à la vieillesse, et cela alors qu'elles étaient encore dans la force de l'âge.

Nouvelle perception de la vieillesse

Ces difficultés, vécues par la génération actuelle des plus de 65 ans, sont de plus en plus mises en relief dans les médias (journaux, films, etc). Plamondon (1986), lors du 54e congrès de l'ACFAS, a mis en contraste le discours social des cartes de vœux de « bonne retraite », illustrant des scènes de vie idyllique, avec une série d'affiches où les retraités décrivaient leurs problèmes quotidiens et leur perception de leurs conditions de vie. Le contraste entre le discours social et le quotidien est frappant. Face à cela, les nouvelles générations pensent de plus en plus à la préparation à la retraite. En fait, selon Denton et al (1987), la tendance vers la retraite anticipée (55 ans) se poursuivra. L'image de la retraite, et par cela même de la vieillesse, commence à changer.

Ce changement dans les attitudes est d'autant plus plausible que le concept de « vieillesse », sanctionné par des « asiles de vieillards » est un phénomène

récent datant de la seconde moitié du 19^e siècle en Europe (Lenoir, 1979), et au Québec (Poulin, 1956). Peu à peu, la retraite du travailleur est devenue synonyme d'invalidité et d'incapacité de produire, incapacités auxquelles l'état pourvoiera en instaurant des services spécialisés et des régimes de retraites (Hareven, 1982; Lenoir, 1979). La prise en charge de la vieillesse par l'état s'est ainsi instaurée.

Aujourd'hui, la retraite se prépare. On parle du « retraité actif » (Le Devoir, le 20 août 1986). La revue *Le Bel Age* véhicule l'image d'une vieillesse planifiée comme l'indiquent les titres de ces articles : « Avez-vous les moyens de prendre votre retraite ? » « Le REER : Mode d'emploi ». De plus, ce magazine cherche à détruire les clichés rattachés à la vieillesse : en mars 1988, on présentait une entrevue avec une femme âgée très en vue, écrivaine et politicienne; le mois précédent, on expliquait que la ménopause n'est pas « la fin de tout ». Nous sommes loin de l'image de la vieillesse « paisible, au coin du feu » présentée par des cartes de bons vœux de retraite ! Espérons toutefois que cette nouvelle image façonnée par les média ne sera pas trop fragmentaire ou déformée par la recherche du sensationnel comme cela arrive souvent dans ce type de communication.

La stigmatisation de la vieillesse comme période d'inactivité devient difficile face à des grands-mères inscrites à un programme universitaire ou jouant au tennis avec leurs petites-filles. Les rôles sont moins dictés par l'âge que par les circonstances personnelles; les stéréotypes, par conséquent, s'appliquent moins qu'autrefois. L'image de la vieillesse change avec la réalité de tous les jours (Neugarten et Neugarten, 1986). Tout laisse à penser (étant donné les caractéristiques des futures personnes âgées) que ces changements iront en s'intensifiant et modifieront radicalement l'image que le public se fait de la vieillesse.

Nouvelles perspectives sur la vieillesse

Les théoriciens qui ont extrapolé une image des futures personnes âgées à partir des caractéristiques de la génération montante tendent à présenter de la vieillesse à venir une image différente de celle d'aujourd'hui. La masse critique, un niveau supérieur de scolarité, une longévité accrue sont autant d'atouts qui pourraient faire pencher la balance en faveur des « géronto-boomers ». Par ce fait même,

la problématique traditionnelle de la vieillesse centrée sur l'ajustement de l'individu aux changements dus à la vieillesse (Cohen et al, 1985) n'exprime plus qu'une partie du phénomène.

Marshall et Tindale (1978) comparent cette gérontologie orthodoxe à un « tinkering trade » c'est-à-dire une « entreprise de rafistolage » visant à maintenir, coûte-que-coûte, l'harmonie de la dynamique sociale et cela en misant sur l'ajustement des personnes âgées à leur contexte social. Cette démarche ne s'appliquera pas aisément à la génération des « géronto-boomers ». En fait, l'ajustement à la vieillesse pourrait passer de variable dépendante à variable indépendante (par exemple, quel sera l'impact de l'ajustement à la vieillesse des plus de 65 ans de demain sur l'industrie du loisir ou le marché du travail)? De passive, la personne du troisième âge devient active et prend son devenir en main.

Marshall (1980, 1986) suggère une approche « interprétative » avec au centre l'individu conçu comme acteur qui construit sa propre réalité. L'accent est mis sur la perception de la réalité et sur les rôles joués par l'individu dans son contexte social. Il ne s'agit plus de maintenir l'harmonie entre les différents éléments du système social. Celui-ci est maintenant vu comme une vaste scène de théâtre où chacun joue des rôles variant au gré de ses perceptions et ses motivations du moment (Marshall, 1986). Il y a donc interaction constante entre la réalité objective de la personne (état de santé, situation financière, réseau social) et la perception qu'elle s'en fait. L'aspect cognitif, c'est-à-dire l'interprétation du vécu devient crucial. Chacun réagit au contexte de vie dans lequel il ou elle se trouve; en retour, la personne a un impact sur cette réalité. De par sa flexibilité, cette démarche semble apte à capter la problématique du vieillissement dans les années qui viennent.

Une perspective interprétative du vieillissement, telle que suggérée par Marshall, se prête fort bien à des méthodes d'investigation autres que l'habituelle étude de coupe transversale qui fige la dynamique du vieillissement à un espace-temps donné. Par exemple, les études de « life course », qui examinent les cheminements de vie des individus et plus particulièrement les périodes de transition d'un passage à l'autre (Hagestad et Neugarten, 1985), sont à même d'élargir l'horizon de la recherche sur le vieillissement. L'étude n'est plus limitée à une période donnée dans la vie de la personne (souvent après 65 ans). La vieillesse se situe plutôt sur un continuum de vie,

ponctué par diverses transitions. Vieillir représente la somme de toutes les expériences vécues dans le passé et ne peut donc pas en être dissocié (Hareven, 1982). Selon cette perspective, « les personnes âgées ne sont plus perçues comme un groupe homogène, mais plutôt comme des cohortes progressant au fil du temps, avec chacune leur propre vécu, tel que modelé par le contexte historique dans lequel elles auront évolué » (traduction libre de l'auteure) (Hareven, 1982, 2). Le travail d'Elder (1982) qui analyse les effets 40 ans plus tard des difficultés vécues par des jeunes femmes lors de la Dépression, illustre ce genre d'approche. Elder montre à quel point les événements historiques ont marqué ces femmes, qui ont vieilli différemment suivant le genre de stratégies qu'elles avaient adoptées à cette époque (la classe sociale auxquelles la personne appartenait étant une variable indépendante cruciale).

Quelle que soit la méthodologie employée, les experts s'entendent pour nous mettre en garde de ne pas confondre les effets de cohorte et de contexte social avec les facteurs propres au vieillissement (Bengtson et al., 1985). Une telle erreur peut entraîner des conclusions erronées sur ce que signifie la vieillesse. Des prises de décisions sur des modes d'intervention à long terme pourraient devenir rapidement désuètes. La société vieillissante du Québec au siècle prochain ne peut pas se permettre ce genre d'erreur. Il revient aux gérontologues de relever le défi et de mettre en avant, plus que par le passé, des problématiques d'envergure et aptes à capter la complexité du vieillissement, non pas seulement lors de la vieillesse mais également à travers la vie entière de l'individu.

Références

- ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR LA DÉFENSE DES DROITS DES RETRAITÉ-ES ET PRÉ-RETRAITÉ-ES, 1983, *A 50 ans qu'est-ce que tu deviens ?*, Colloque sur la condition féminine des femmes de 50 ans et plus tenu à l'université du Québec à Montréal, le 30 avril 1983.
- ANNUAIRE STATISTIQUE DU QUÉBEC, 1961, *Recensement du Canada*. Main-d'œuvre âgée de 14 ans et plus.
- BENGTSON, V.L., CUTLER, N.E., MANGEN, D.J., MARSHALL, V.W., 1985, Generation, cohorts, and relations between age groups in Binstock, R.H., Shanas, E., eds, *Handbook of Aging and the Social Sciences*, New York, Van Nostrand Reinhold Co.
- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 1986a, *Les personnes âgées au Québec*, Les publications du Québec, Québec.
- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 1986b, *Totalisation sommaire de Statistique Canada*, Québec.
- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 1987, *Perspectives démographiques régionales 1981-2006*, Québec.
- CARETTE, J., 1986, *La désinstitutionnalisation : un faux débat ?*, Actes du septième colloque de l'association québécoise de gérontologie tenu dans le cadre du 54^{ème} congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, Montréal, mai 1986.
- COHEN, C.I., TERESI, J.A., HOLMES, P., 1985, Social network and adaptation, *The Gerontologist*, 25 no. 3, 297-304.
- CONSEIL CONSULTATIF NATIONAL SUR LE TROISIÈME ÂGE, 1983, *L'adaptation au changement et le rôle de la famille pour les personnes âgées*.
- CORIN, E., 1982, Regards anthropologiques sur la vieillesse, *Anthropologie et société*, 6, no. 3, 63-89.
- CUTLER, N.E., 1981, Political characteristics of elderly cohorts in the twenty-first century in Kiesler, S.B., Morgan, J.N., Oppenheimer, V.K., eds, *Aging Social Change*, New York, Academic Press.
- DENTON, F.T., FEAVER, C.H., SPENCER, B.G., 1987, The Canadian population and labour force : Retrospect and prospect in Marshall, V.W., ed., *Aging in Canada : Social Perspectives*, 2nd ed., Markham, Ontario, Fitzhenry and Whiteside.
- DUBE, G., 1967, *Les problèmes des personnes âgées en milieu rural au Québec*, Ecole nationale de la santé publique.
- DULUDE, L., 1980, Vieillesse, monde de femmes, *Santé mentale au Québec*, 5, no. 2, 33-40.
- ELDER, G.H., 1982, Historical experiences in the later years in Hareven T.K., Adams, K.J., eds, *Aging and Life Course Transitions : an Interdisciplinary Perspective*, New York, The Guilford Press.
- GUERIN, D., 1988a, Commission Rochon : Pour préparer le géronto-boom, *Santé Société*, 10, no. 1, 45-47.
- GUERIN, D., 1988b, Dossier : Portrait de famille : la dénatalité, *Santé Société*, 10, no. 1, 21-29.
- HAGESTAD, G.O., NEUGARTEN, B.L., 1985 Age and the life course in Binstock, R., Shanas, E., eds, *Handbook of Aging and the Social Sciences*, 2nd ed. New York, Van Nostrand Reinhold Co., 35-61.
- HAREVEN, T.K., 1982, The life course and aging in historical perspective in Hareven, T.K., T.K., Adams, T.K., eds, *Aging and Life Course Transitions : an Interdisciplinary Perspective*, New York, The Guilford Press.
- HOROWITZ, A., 1985, Sons and daughters as caregivers to older parents : Differences in role performance and consequences, *The Gerontologist*, 25, no. 6, 612-617.
- LENOIR, R., 1979, L'invention du troisième âge, Constitution du champ des agents de gestion de la vieillesse, *Actes de la recherche en Sciences sociales*, 26-27, 57-82.

- MARSHALL, V.W., TINDALE, J.A., 1978, Notes for a radical gerontology, *International J. Aging and Human Development*, 9, no. 2, 163-175.
- MARSHALL, V.W., 1980, No exit: an interpretive perspective on aging in Marshall, V.W., ed., *Later life: The Social Psychology of Aging*, Sage Publications, Beverly Hills.
- MARSHALL, V.W., 1986, Dominant and emerging paradigms in the social psychology of aging in Marshall, V.W., ed., *Later Life: The Social Psychology of Aging*, Sage Publications, Beverly Hills.
- McDANIEL, S., 1986, *Canada's Aging Population*, Toronto, Butterworth.
- McPHERSON, B.D., KOZLIK, C.A., 1987, Age patterns in leisure participation: The Canadian case in Marshall, V.W., ed., *Aging in Canada: Social Perspectives* 2nd ed., Markham, Ontario, Fitzhenry and Whiteside.
- MERCIER, C., 1987, *Désinstitutionnalisation: orientation générale des politiques et organisation des services sociaux*, Québec, Les publications du Québec.
- MESSINGER, H., POWELL, B.J., 1987, The implications of Canada's aging society on social expenditures in Marshall, V.W., ed., *Aging in Canada: Social Perspectives*, 2nd ed., Markham, Ontario, Fitzhenry and Whiteside.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, 1982, *Un nouvel âge à partager, Politique du ministère des Affaires sociales à l'égard des personnes âgées*, Québec.
- MORRISON, M.H., 1986, Work and retirement in an older society in Pifer, A., Bronte, L., eds, *Our Aging Society: Paradox and Promise*, New York, W. W. Norton and Co.
- NEUGARTEN, B.L., NEUGARTEN, P.A., 1986, Changing meanings of age in the aging society in Pifer, A., Bronte, L. *Our Aging Society, Paradox and Promise*, New York, W.W. Norton and Co.
- PLAMONDON, 1986, *Analyse des processus de formation à l'origine de la production et de la présentation de l'exposition d'affiches*, Cinquante-quatrième Congrès de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences, Montréal, mai 1986.
- POULIN, G., 1956, Les formes traditionnelles d'assistance des personnes âgées dans la province de Québec, *Service social*, 6, no. 2, 62-69.
- RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX, 1988, Québec, les publications du Québec.
- RILEY, M.W., RILEY, J.W., 1986, Longevity and social structure: the potential of the added years in Pifer, A., Bronte, L., eds, *Our Aging Society: Paradox and Promise*, New York, W.W. Norton and Co.
- RODEHEAVER, D., 1987, When old age became a social problem, women were left behind, *The Gerontologist*, 27, no. 6, 741-746.
- ROSOW, I., 1974, *Socialization to Old Age*, Berkeley, University of California Press.
- SANTERRE, R., 1985, *Vieillir au Québec hier et aujourd'hui*, 14ème Congrès de la Canadian Association on Gerontology, Hamilton, Ontario, le 18 octobre 1985.
- SANTERRE, R., 1987, Vieillesse monde de femmes: un mythe? *Canadian Journal on Aging*, 6, no. 4, 304-317.
- STATISTIQUE CANADA, 1981, Catalogue numéro E-575, Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA, 1986, Catalogue no, 94-109, Pofile, Ottawa.
- TINDALE, J., and MARSHALL, V., 1980, A generational conflict perspective for gerontology in Marshall, V.W., ed., *Aging in Canada: Social Perspective*, Don Mills, Ontario, Fitzhenry and Whiteside.

SUMMARY

Throughout the upcoming century, retirement will be different from what it is today on several points. It will be comprised of a proportionately larger population, of more autonomous women, of elderly people more educated and more sensitive to the issues of growing old. This, along with the fact that government will be in a weaker position tomorrow than it is today to manage the needs of the elderly (social and medical services), brings the author to suggest a new approach to the golden age. Instead of trying to adjust themselves to becoming old, the author emphasizes that individuals should take charge of their future as an elderly person. As well, the author recommends a theoretical approach based on a dynamic perspective of retirement; focussing attention on a person's life experience rather than a point in time (passage from middle age to golden age) and, therefore, respecting their personal growth.